

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 2, N° 48

le 27 novembre 1974

La contribution du Canada à la solution du problème mondial de l'alimentation, 1

Voiture non polluante vendue pour un dollar, 3

Contrôle du plomb dans l'essence, 3

Aide au Vietnam, 4

Accord Canada - Italie, 4

Accueil du navire météorologique canadien, 4

La semaine de la sécurité routière 1974, 4

Le cheval de trait remis à l'honneur, 5

Programme spécial de logements, 5

Contre l'inflation: freiner les dépenses plutôt que les couper, 6

Le septième ciel, 6

La contribution du Canada à la solution du problème mondial de l'alimentation

Lors d'une allocution prononcée à Rome le 6 novembre dernier, dans le cadre de la Conférence mondiale de l'alimentation, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a déclaré: "Le spectacle que nous offrent 200 millions d'enfants sous-alimentés et de mères nourricières tourne en dérision les idéaux professés par toutes les sociétés. Il faut trouver les moyens de permettre aux enfants sous-alimentés d'aujourd'hui de contribuer à la prospérité de demain.... Le Canada entend assumer la part qui lui revient dans cette entreprise".

M. MacEachen a fait connaître la décision du Canada de verser immédiatement 50 millions de dollars au Programme alimentaire mondial, et de fournir une contribution annuelle d'un million de tonnes de céréales vivrières au cours des trois prochaines années. Voici quelques extraits de l'allocution de M. MacEachen:

* * * *

...Le Canada insiste sur la nécessité d'accroître la capacité de production alimentaire des pays en voie de développement, car c'est sur cet aspect du problème que doit être axée la lutte contre la faim. Notre gouvernement est décidé à accorder, dans le cadre de ses programmes d'aide, la plus grande priorité aux régions qui disposent des ressources pouvant leur permettre d'atteindre un niveau suffisant de production alimentaire. Le Canada a toujours répondu aux demandes d'aide qui lui ont été présentées à cette fin. Nous analysons présentement avec soin les ressources humaines et matérielles que nous possédons afin de trouver par quels moyens elles pourraient être mises à la disposition des pays en voie de développement qui désirent perfectionner leurs techniques de production agricole et de pêche. Nous avons donc l'intention de répondre adéquatement aux demandes d'aide des pays qui sont fermement décidés à affecter toutes leurs ressources nationales à la production alimentaire, et pour lesquels cette production constitue un objectif prioritaire.

L'expérience nous enseigne qu'il n'est pas facile d'accroître la production alimentaire sans prendre de risques. Cet objectif suppose en effet une certaine adaptation des richesses naturelles, de la technologie de la recherche, des ressources financières, des installations d'entreposage et des modes de transport, des agences de

mise en marché, des services de planification et des services publics, qui peuvent entraîner des modifications des modes de vie traditionnels. Il s'agit également de tenir compte de l'obstacle que constitue l'épuisement des réserves de certains produits de base, notamment les engrais azotés. Cet obstacle ne disparaîtra pas du jour au lendemain comme par enchantement, et chaque pays doit trouver, par lui-même, les moyens de le surmonter. Dans les secteurs où le Canada est en mesure d'alléger ces problèmes, il le fera, et il s'efforcera parallèlement d'assurer sur une base équitable et non discriminatoire l'approvisionnement en produits de base à l'échelle internationale.

La situation des "groupes les plus vulnérables" dans les régions où règne la famine constitue un reproche adressé à la communauté internationale dans son ensemble. Le spectacle que nous offrent 200 millions d'enfants sous-alimentés et de mères nourricières tourne en dérision les idéaux professés par toutes les sociétés. Il faut trouver les moyens de permettre aux enfants sous-alimentés d'aujourd'hui, de contribuer à la prospérité de demain. La présente Conférence doit se fixer comme objectif d'augmenter le volume des denrées alimentaires destinées à ces groupes, et d'accorder la priorité à ces derniers parmi les bénéficiaires des programmes internationaux d'aide alimentaire. L'UNICEF et le Program-